

**MAIRIE**  
**DE LESCURE**  
**D'ALBIGEOIS**  
**81380**

## **DELIBERATION**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **SÉANCE DU 09 AVRIL 2026**

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	25
Votants	26

Date de convocation :  
03/04/2026  
Date d'affichage :  
03/04/2026

Numéro : 08/2026

Le 09 avril 2026, à 18 heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DELBRUEL, Maire.

**Présents** : Bernard DELBRUEL, Yves MONTEILLET, Françoise CHINCHOLLE, Nassera ABADLIA, Olivier LEBRUN, Patrizia DRY, Francis ALARY, Martine DELEUZE, Christian DUMAY, Laurence GUIRAUD, Laurent JEANNIN, Franck GARRIC, Liliane ESPIE, Robin COT, Patricia COMBETTES, David POUTRAIN, Carole SEGURA, Maxime FONTANILLE, Ghislain PELLIEUX, Jérôme SABRIE, Claudette ROUQUETTE-BAULES, Alain CANAC, Sophie SANCHEZ, Denis ROUQUETTE, Jean-Claude RAFFANEL.

**Absents excusés représentés** : Inès LEBAILLY (Bernard DELBRUEL)

**Absents excusés non représentés** :

**Absent non excusé non représenté** : Bénédicte LEYMARIE

**Secrétaire de séance** : Yves MONTEILLET

#### **ELECTION DES DELEGUES DU SIVU ARTHES-LESCURE**

- Vu les articles L. 2121-21, L. 5211-7, L. 5212-6 et L. 5212-7 du code général des collectivités territoriales,
- Vu l'arrêté du 25 juillet 1989 portant création du SIVOM Arthès-Lescure, modifié en SIVU Arthès-Lescure par arrêté préfectoral du 6 juillet 2015.

Considérant que, pour faire suite au renouvellement du conseil municipal, et conformément aux statuts du SIVU Arthès-Lescure, il convient d'élire trois délégués titulaires de la commune au sein du comité syndical ainsi que trois délégués suppléants, appelés à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires, Considérant que le choix du conseil municipal ne peut porter que sur l'un de ses membres,

Les délégués sont élus au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Considérant qu'en application de l'article L. 5211-7 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination des délégués du SIVU Arthès-Lescure, Après avoir constaté les candidatures suivantes :

En qualité de délégués titulaires :

- 1<sup>er</sup> délégué : COT Robin, SABRIE Jérôme, RAFFANEL Jean-Claude
- 2<sup>e</sup> délégué : GUIRAUD Laurence, PELLIEUX Ghislain, RAFFANEL Jean-Claude
- 3<sup>e</sup> délégué : DELEUZE Martine

En qualité de délégué suppléant :

- 1<sup>er</sup> suppléant : ROUQUETTE Denis, SABRIE Jérôme, DELBRUEL Bernard
- 2<sup>e</sup> suppléant : CHINCHOLLE Françoise, PELLIEUX Ghislain
- 3<sup>e</sup> suppléant : LEYMARIE Bénédicte

Il est procédé aux opérations de vote à main levée dans les conditions prévues par les textes applicables.

#### **Élection du 1<sup>er</sup> délégué titulaire :**

Résultat du vote :

Monsieur Bernard DELBRUEL, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé élu en qualité de 1er délégué suppléant.

### Élection du 2<sup>ème</sup> délégué suppléant :

Résultat du vote :

- Suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue : 14

**Ont obtenu :**

CHINCHOLLE Françoise : 19 voix

PELLIEUX Ghislain : 7 voix

Madame Françoise CHINCHOLLE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée élue en qualité de 2e déléguée suppléante.

### Élection du 3<sup>ème</sup> délégué suppléant :

- Abstentions : 6
- Suffrages exprimés : 20
- Majorité absolue : 11

**A obtenu :**

LEYMARIE Bénédicte : 20 voix

Madame Bénédicte LEYMARIE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamée élue en qualité de 3e déléguée suppléante.

**En conséquence,  
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PROCLAME** élus en qualité de délégués de la commune de Lescure d'Albigeois au sein du comité syndical du SIVU Arthès-Lescure :

**Délégués titulaires :**

- COT Robin
- GUIRAUD Laurence
- DELEUZE Martine

**Délégués suppléants :**

- DELBRUEL Bernard
- CHINCHOLLE Françoise
- LEYMARIE Bénédicte

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie certifiée conforme au registre.

**Le Maire  
Bernard DELBRUEL**



**Le Secrétaire de séance  
Yves MONTEILLET**